



Pour une région solidaire

Les associations de solidarité réunies au sein du réseau Uniopss/Uriopss se mobilisent autour des élections régionales des 20 et 27 juin 2021.

La crise sanitaire que nous traversons a mis en lumière le rôle prépondérant des collectivités territoriales et du lien de proximité avec les personnes.

Dans beaucoup de territoires, ont été des acteurs majeurs face à l'épidémie de Covid-19 et ont parfois pallié l'Etat.

Mais, cette crise a aussi montré la diversité des actions des collectivités territoriales et par la même mise en lumière le risque de distorsion de droits en fonction des territoires.

Ces élections régionales sont donc, pour nous acteurs de la solidarité, d'une importance considérable pour le devenir des politiques sociales.

La région exerce ses compétences en matière d'intermodalité et de développement des transports, d'aménagement du territoire et d'environnement, notamment en ce qui concerne l'équilibre et l'égalité des territoires, le désenclavement des territoires ruraux, l'habitat, de gestion économe de l'espace, ainsi que de formation professionnelle et de développement économique.

Sous cet angle, elle est en mesure d'accompagner un plan de sécurisation et de relance du secteur économique capital qu'est l'aide à domicile. Ces compétences sont mobilisables au profit des associations et leurs salariés.

Le réseau Uniopss/Uriopss demande aux candidats au poste de conseiller régional de se prononcer sur le soutien qu'ils apporteront à la politique de l'autonomie au bénéfice des associations et professionnels intervenant auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Comment comptent-ils s'engager ?

Quel soutien aux politiques de l'habitat ?

Compétente en matière d'aménagement du territoire, d'environnement, et d'habitat, la région peut conduire des politiques favorisant l'inclusion des personnes en perte d'autonomie en facilitant leurs déplacements et leur logement sur le territoire.

La Région peut ainsi jouer un rôle stratégique auprès des acteurs en vue de projets communs, notamment *via* le Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH), instance de concertation au niveau régional de l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'habitat et de l'hébergement.

Sur le point plus spécifique de l'habitat inclusif, le réseau Uniopss/Uriopss soutient ce dispositif permettant de répondre aux attentes et aux besoins des personnes pour « habiter autrement », dans une perspective de solution intermédiaire entre l'établissement et le domicile.

L'Union pense que son déploiement peut être un levier de la transformation de l'offre médico-sociale, à la fois comme levier de la diversification des services rendus par les établissements et comme cible de transformation de places.

Question – Vous engagez-vous à porter politiquement l'habitat inclusif, notamment au sein du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement ?

L'habitat inclusif s'inscrit dans une démarche participative, collective et volontaire, fondée sur le libre choix des personnes et sur l'idée que le logement et l'accompagnement doivent s'articuler pour permettre d'habiter, d'être « chez soi ». Avant d'être une « formule d'habitat », l'habitat inclusif est une réponse à un besoin, sécurisation pour certains, lutte contre l'isolement pour d'autres.

L'enjeu réside dans la préservation ou le soutien à l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap ainsi que dans la promotion du lien social. Ce type d'habitat constitue également un levier pour favoriser le pouvoir d'agir des personnes hors tout dispositif d'orientation sociale ou médico-sociale.

Le réseau Uniopss/Uriopss vous demande de vous engager sur un portage politique de l'habitat inclusif dans les instances et outils de planification vous concernant.

Elections régionales des 20 et 27 juin 2021

Quels soutiens aux structures et aux professionnels ?

Défaut d'attractivité des emplois, difficultés à fidéliser les professionnels, médiatisation des situations de travail pénibles et de leurs conséquences sur la qualité des accompagnements, nécessité d'adapter les compétences aux exigences de la transformation de l'offre d'accompagnement, etc., les défis liés à l'emploi et à la formation dans les associations ESMSS sont multiples.

Selon un sondage, la population attend une revalorisation des métiers et 94 % des Français approuvent l'idée d'un panier de services qu'ils souhaitent voir financer par la collectivité.

Questions : Vous engagez-vous à porter un plan de formation ambitieux pour répondre aux besoins d'emploi des établissements du secteur social, médico-social et santé ?

Le réseau Uniopss considère que la formation est un levier d'attractivité et de sens pour les salariés du secteur. L'évolution de la qualification des travailleurs sociaux constitue un des leviers d'action importants pour garantir une adéquation de leurs pratiques professionnelles aux besoins des personnes, qu'il s'agisse des contenus et modalités de la formation diplômante, du renforcement de la qualité de l'appareil de formation, ou encore des partenariats avec les universités pour développer la recherche.

Les besoins en formation des personnels du secteur sont immenses, à la fois pour répondre aux demandes sociétales (relation aidants-aidés dans le cadre d'un accompagnement global, vie affective et sexuelle des personnes âgées et des personnes en situation de handicap), à l'évolution des métiers (animation de la vie sociale en EHPAD, dans les MAS ou les FAM, vieillissement et à ses conséquences pour les professionnels du handicap, école inclusive) et aux difficultés grandissantes d'inclusion sociale d'un nombre grandissant de personnes.

Le réseau Uniopss considère que la formation des professionnels est le garant de la mise en place d'un véritable parcours professionnel et de possibilités de passerelles vers d'autres métiers.

Le réseau Uniopss vous demande de vous engager sur :

▪ L'adoption d'une politique « formation » au bénéfice des parcours professionnels des personnes et incitative au plan financier pour les personnes non salariées (étudiants, DE) dans les secteurs en tension (tels que le secteur Infirmier) dans un contexte où avec la crise COVID, la précarité des étudiants s'est étendue ;

▪ L'adaptation du dispositif de formation professionnelle pour permettre aux structures de mettre en œuvre une politique de formation attractive, dans un secteur où le défaut d'attractivité est avéré et pour lequel le budget disponible des associations est souvent insuffisant.

L'Uriopss soutient l'engagement des citoyens dans la solidarité. Elle attend des régions leur pleine implication dans cette dynamique citoyenne pour organiser les réponses d'avenir. Agir ensemble, entre acteurs associatifs et décideurs publics mais aussi entre collectivités locales, constitue un levier et permet de rendre le territoire attractif, tant par les services à la population que par les liens sociaux qui s'y développent.

*Construire l'avenir, c'est conjuguer dans les régions
citoyenneté et solidarité*

L'Uriopss Bretagne

Fondée en 1950, l'URIOPSS Bretagne est une association Loi 1901. Elle a pour vocation d'unir, de défendre et de valoriser les acteurs privés non lucratifs de solidarité. Elle porte auprès des pouvoirs publics la voix collective des associations des secteurs sanitaire, social et médico-social, engagées aux côtés des personnes vulnérables et fragiles. Présente sur l'ensemble du territoire breton, **l'URIOPSS regroupe 200 structures Privées Non Lucratives (Associations, Fondations, Congrégations) gérant plus de 600 établissements et/ou services. Ils emploient plus de 30 000 salariés et représentent près de 6 000 responsables bénévoles engagés et désintéressés.**

Son expérience, sa connaissance du terrain, ses valeurs humanistes et ses adhérents font de l'URIOPSS un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur du monde associatif et de l'économie sociale et solidaire.



Les valeurs qui nous rassemblent

- *Primauté de la personne*
 - *Non lucrativité et solidarité*
 - *Participation de tous à la vie de la société*
 - *Innovation dans les réponses sociales, alimentées par l'observation des besoins*
-

www.uriopss-bretagne.fr